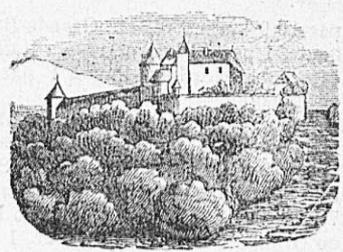




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 50
6 mois, » 2 50
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.

Réclames : 30 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de
port.

BULLE, le 11 octobre 1892.

Si l'on voulait en croire mon confrère du *Fribourgeois*, la *Gruyère*, malgré ou à cause de ma présence à sa rédaction, reste un journal radical, et, de plus, je suis, *ipso facto*, son adversaire.

Je lui réponds :

La *Gruyère*, son sous-titre l'énonce, est un journal indépendant.

Personnellement, son rédacteur, qui est à peine débarqué en Europe et dans le canton de Fribourg, serait ou un homme à vendre ou un imbécile si, en complète ignorance de cause, il se déclarait pour Paul ou pour Jacques, pour les boucs contre les taureaux, contre les brebis par affection pour les loups.

Or, je ne suis pas à vendre et j'espère prouver à mon confrère que je ne suis pas un imbécile.

Ensuite, je ne suis l'adversaire de personne, pas plus du *Fribourgeois* que de la *Liberté*, pas plus de l'Union que du *Journal de Fribourg*, que je ne le serai de M. X. ou de M. Z. Et je ne le deviendrai que le jour où, à mon grand regret, l'un ou l'autre, m'interprétant ou me connaissant mal, commencerait à me traiter comme tel.

Dans ces conditions-là, je ne suis pas l'adversaire du *Fribourgeois*.

Est-ce à dire que je ne suis ni chair ni poisson ?

Non point !

Je suis du parti d'un bon vieux cultivateur de la Haute-Gruyère que j'ai rencontré le soir de la foire des paniers, prenant un verre avec sa femme... et ses paniers.

Il me disait : « Quand les enfants se chamaillent pour des poires, des pommes, un gâteau qu'ils voudraient partager entre eux, je les laisse faire, tout en les observant, jusqu'au moment où je vois que le partage va léser l'un d'entre eux; alors, pour leur donner une leçon, je tire les oreilles à ceux qui voulaient tout pour eux, puis je fais un partage égal, tout en donnant un petit morceau de plus à celui que les plus forts, ou les plus malins, voulaient mettre dedans. »

» D'autres fois, lorsque, les plus grands surtout,

se mettent à chuchoter entre eux, à comploter quelque manigance pour entraîner les petits dans quelque projet, quelque ruse, quelque fourberie, propres à leur nuire, à eux d'abord, parce qu'ils nous entraîneraient, la mère et moi, dans des frais ou des ennuis quelconques, ou qu'ils froisseraient les convictions de gens respectables, j'interviens alors avec sévérité; et, comme, au fond, les enfants nous aiment, ils m'obéissent et ne m'en veulent pas, au contraire.

» A ta santé, Gothon, et à la vôtre, monsieur ! »

Eh bien, pour moi, ce brave vieux et sa femme personnifient notre patrie suisse et notre patrie fribourgeoise; les enfants, ce sont les divers partis, petits ou grands, le *peuple*, — ces partis qui se disputent les honneurs ou les morceaux de gâteau, ou chuchotent et complotent, au détriment de leurs intérêts, d'abord, et de ceux aussi des deux patries, cantonale et fédérale. Mais, au fond, comme ils s'aiment entre eux, ces terribles enfants, et qu'ils chérissent le papa et la maman, ils obéissent et « n'en veulent pas » à ceux qui leur montrent la vérité et leurs véritables intérêts dans tous les domaines. Aussi le papa et la maman trinquent-ils volontiers avec ceux qu'ils savent de leur bord.

Quant au rédacteur de la *Gruyère*, il ne jouera au *Figaro* et ne se fera barbier, de cette ville, que pour raser, à l'occasion, les *rascars*.

NOUVELLES DE LA SUISSE

Péages. — Les recettes des péages se sont élevées en septembre 1891 à 2,963,569 fr. contre 2,596,622 francs pour la période correspondante en 1892. Excédent de recettes pour 1892 : 366,946 fr.

Du 1^{er} janvier à fin septembre 1892, 25,164,069 fr. Pour 1891 : 21,906,456 fr. Excédent : 32,258,613.

Militaire. — D'après une circulaire du Département militaire, passeront dans la landwehr au 31 décembre 1892 : les capitaines nés en 1854; les lieutenants et premiers-lieutenants nés en 1858, les sous-officiers de tous grades et les soldats de l'infanterie, de

l'artillerie, du génie, des troupes sanitaires et des troupes d'administration nés en 1860. Les cantons transmettront au chef d'arme de la cavalerie, au plus tard jusqu'au 1^{er} novembre, les livrets de service des cavaliers qui ont le droit de passer à la landwehr.

Passeront dans la landsturm au 31 décembre 1892 : les capitaines, premiers-lieutenants et lieutenants nés en 1844, les officiers supérieurs (majors, lieutenants-colonels et colonels) qui ont atteint l'âge de 48 ans révolus, s'ils en font la demande jusqu'à la fin de février 1893.

Exposition fédérale d'agriculture. — D'après les journaux bernois, la race brune et la race tachetée seront traitées sur le même pied, à l'exposition fédérale d'agriculture, qui aura lieu à Berne l'année prochaine. Pour chacune, il sera réparti trois cents primes (60,000 fr.) dont cinquante spécialement destinées aux sujets de montagne de chaque race.

Société d'agriculture suisse. — L'assemblée générale de cette société, réunie dimanche à Zoug, a reconnu à l'unanimité que le meilleur moyen pour améliorer les races consiste dans la création de syndicats pour l'élevage du bétail et dans l'introduction de livres généalogiques. En outre, elle a décidé de favoriser par tous les moyens la formation de ces syndicats et elle reconnaît les certificats de saillie élaborés par le Département fédéral de l'agriculture comme la seule base correcte et sûre des livres généalogiques suisses.

Exposition nationale. — Le Département fédéral du commerce et de l'industrie convoque pour le lundi 17 courant une grande réunion d'industriels et de commerçants à propos d'un projet d'Exposition nationale à Genève.

Postes. — De tous les pays, c'est la Suisse qui, en proportion de sa superficie, possède le plus grand nombre de postes (bureaux et dépôts). Il y a en Suisse un office de poste par 12,7 km. carrés, 1 par 21,6 km. carrés en Allemagne, 1 par 35 km. carrés en Belgique, 1 par 151,4 km. carrés en France, 1

— Oui, je ne sais pas où est Mme Savouroux.

— Est-ce possible ?

— A vous comme à d'autres, cela paraît invraisemblable, et pourtant c'est la vérité.

M. Palmers était comme écrasé.

— C'est donc, dit-il, sans un ordre de votre cliente que vous avez mis en vente le domaine de Margaine et que vous procédez en ce moment, avant la fauchaison, à la vente des récoltes de la prairie ?

— J'ai de Mme Savouroux les pouvoirs les plus étendus.

— Ah !

— Ecoutez, monsieur. Mme Savouroux a une entière confiance en ma probité et, certes, je n'en suis pas indigne. Au mois de décembre dernier, juste six mois après la catastrophe, je reçus de Mme Savouroux une lettre datée de Dieppe. Elle me disait que, depuis ses malheurs, elle ne pouvait plus rester en France, qu'elle allait passer en Angleterre et que, là, elle verrait à choisir le pays où il lui plairait de se fixer.

Elle me pria ensuite de mettre Margaine en vente, de placer le produit de la vente, de faire tout enfin au mieux de ses intérêts. A la lettre était joint un pouvoir en blanc, signé et parafé, que je n'eus qu'à faire remplir par un de mes clercs. Mais, monsieur, pour que vous soyez bien convaincu que je ne mens pas, je puis vous faire lire cette lettre de Mme Savouroux.

— Oh ! je vous crois, monsieur, je vous crois.

Le notaire s'était levé. Il ouvrit un carton, chercha un instant et trouva la lettre qu'il mit dans la main de M. Palmers.

— Oui, fit tristement l'Américain, après l'avoir lu.

— Depuis, monsieur, reprit le notaire, plus rien. Impossible de savoir où est allée Mme Savouroux, de savoir ce qu'elle est devenue.

J'en arrive à me demander si, embarquée pour une contrée lointaine, elle n'a pas péri dans la traversée.

— Tout est possible, murmura M. Palmers.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 58

PETITE MÈRE

PAR
ÉMILE RICHEBOURG

Il se rendit aussitôt chez le notaire, qui était dans son cabinet et ne le fit pas longtemps attendre.

— Que désire monsieur ? demanda M^o Formont après avoir rendu au visiteur son salut et en lui indiquant un siège.

— Monsieur, je vous le dis tout de suite, répondit M. Palmers, je suis à la recherche de Mme veuve Savouroux, votre cliente.

— Ah ! fit le notaire étonné.

Puis avec un peu de raideur :

— A qui ai-je l'honneur de parler ?

— Quoique peu prononcé, mon accent vous dit que je ne suis pas un Français; je suis Américain, monsieur, armateur à New-York, et je me nomme Williams Palmers.

Le notaire s'inclina et sa physionomie prit une expression plus aimable.

— Alors, monsieur ? fit-il.

— Ce matin, monsieur, j'ignorais l'épouvantable désastre de Margaine. Renseigné d'abord par le chef de gare de Saint-Mammès, je me rendis néanmoins à l'endroit où était autrefois la ferme, et là, le paysan Benoît voulut bien me faire connaître la cause de ces funestes événements.

— Du reste, monsieur, vous avez pu voir les ruines.

— C'est affreux !

— Oui, monsieur, affreux; voilà une des vilaines choses de la guerre.

— Le paysan n'a pu me dire où je trouverais Mme Savouroux et c'est pour vous le demander que je me suis permis de venir vous déranger.

— Puis-je savoir pourquoi vous voudriez voir Mme Savouroux ?

— Je n'ai à vous le cacher, monsieur; c'est pour lui annoncer le prochain mariage de Mlle Marceline de Langrolle, sa nièce et filleule.

Le notaire fit un bond sur son siège.

— Mais, dit-il, Mlle de Langrolle avait l'intention d'entrer en religion.

— C'est possible.

— Elle est entrée dans un cloître.

— Et elle en est sortie, répondit gravement Palmers.

— J'ai peine à revenir de ma surprise; mais je suis enchanté, ravi... Je connais Mlle de Langrolle et je lui souhaite tout le bonheur qu'elle mérite.

— Je vous remercie en son nom, monsieur.

— Et qui épouse-t-elle, cette chère enfant ?

— Moi.

Le notaire resta stupéfait.

— J'ai quarante ans, reprit M. Palmers, et vous trouvez sans doute que je suis vieux pour elle ?

— Oh ! monsieur ! fit le notaire avec un geste de protestation.

— Mais, continua M. Palmers, Mlle Marceline de Langrolle a pensé, — et elle ne se trompe pas, je vous le jure, — qu'elle mettrait en bonnes mains son avenir, c'est-à-dire le bonheur de sa vie.

— J'en suis également convaincu, monsieur.

— Maintenant, monsieur, soyez assez bon pour me dire où réside Mme Savouroux ?

— Vous voyez un homme désolé, tout à fait désolé; je ne puis répondre à votre question.

— Pourquoi, monsieur ?

— J'ignore ce que vous désirez savoir.

— Comment, vous ne le savez pas ?

par 16,9 km. carrés en Grande-Bretagne et en Irlande, 1 par 53 km. carrés en Italie, 1 par 25,9 km. carrés dans les Pays-Bas et 1 par 188,2 km. carrés en Espagne.

Proportionnellement à la population, c'est également la Suisse qui tient le premier rang. Il y a dans notre pays un office de poste sur 894 habitants, 1 sur 896 aux Etats-Unis, 1 sur 1891 en Allemagne, 1 sur 7301 en Belgique, 1 sur 5662 en France, 1 sur 2007 en Grande-Bretagne et Irlande, 1 sur 5183 en Italie, 1 sur 3574 dans les Pays-Bas et 1 sur 6546 en Espagne.

Berne. — La Société cantonale des arts et métiers a décidé à l'unanimité de se charger de l'organisation d'une exposition industrielle cantonale en 1894.

Lucerne. — La Société industrielle et cantonale de la ville de Lucerne a décidé définitivement d'organiser une exposition industrielle cantonale pour 1893, à Lucerne.

Il n'y aura pas moins de quatre ou cinq expositions industrielles et agricoles en Suisse en 1893 s'il est donné suite à tous les projets connus.

Neuchâtel. — *Les oncles... d'Egypte.* — Le *Messenger du Vignoble* raconte que l'autre jour une servante, en service à Cortaillod, recevait de son frère une lettre la priant de retourner de suite à la maison; il s'agissait d'un vieil oncle, non pas d'Amérique cette fois, qui venait de mourir en Egypte et qui léguait à la famille de la fidèle domestique toute sa fortune, évaluée à 16 millions. Inutile de dire, qu'à Cortaillod, chacun parle de l'événement et que la fille n'a pas attendu longtemps pour faire ses malles; l'on ne sait pas encore si, après la mise en possession de l'héritage, elle reviendra à ses occupations.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

La plus grande préoccupation politique, en France et en Suisse, est toujours de savoir l'accueil que le Parlement français fera à la convention commerciale intervenue entre les représentants des deux pays.

On craint généralement, de plus en plus, que les protectionnistes à outrance l'emportent, malgré les leçons qu'ils reçoivent tous les mois du fait de l'abaissement des recettes douanières et les objurgations des journaux les mieux pensés, de tous les partis qui comprennent la faute lourde, politiquement parlant, que la France commettrait en s'aliénant la Suisse, les dangers d'une nouvelle crise ministérielle et de l'application à outrance des doctrines de l'école Méline.

La mélinite fera peut-être moins sauter d'ennemis de la France que Méline d'écus, hors des coffres de l'Etat.

France. — Le ministre de la marine a reçu du colonel Dodds une dépêche relatant un combat qu'il a livré à Dgebé, les 3 et 4 octobre, aux troupes de Behanzin. Etant parvenu à se frayer une route sous bois, le colonel Dodds a tourné et débordé l'ennemi et l'a repoussé et, après un combat d'une heure, l'ennemi s'est enfui, laissant 200 cadavres, dont 20 ama-

Il se leva pour se retirer.

— Monsieur, dit le notaire, veuillez, je vous prie, me rappeler, ainsi que Mme Formont et ma fille, au bon souvenir de Mlle de Langrolle.

— Je me ferai un plaisir d'être votre interprète auprès d'elle.

— Veuillez lui dire aussi que nous serions très heureux de la revoir un jour.

— Je vous remercie pour Mlle de Langrolle, monsieur, et merci aussi, merci, de votre cordialité et de votre complaisance.

Les deux hommes se serrèrent la main.

Prêt à franchir le seuil de la porte, M. Palmers rentra dans le cabinet du notaire.

— Pardonnez-moi, monsieur, dit-il, de vous prendre encore un instant; mais la contrariété que j'éprouve de ne pouvoir présenter mes civilités à Mme Savouroux et lui annoncer le mariage de Mlle de Langrolle m'a fait oublier de vous demander des nouvelles d'une servante, nommée la Roussotte, qui était très attachée à sa maîtresse et à laquelle Mlle de Langrolle porte un vif intérêt; savez-vous où elle est actuellement?

— Pas plus que je ne sais où est Mme Savouroux, monsieur. La Roussotte, dont la fidélité et le dévouement étaient fort appréciés de sa maîtresse, a quitté le pays en même temps que Mme Savouroux, et tout me porte à croire qu'elle l'a suivie.

L'Américain n'avait plus de questions à faire.

— Encore une fois, monsieur, dit-il, merci.

Et il se retira.

XVII

Resignation.

M. Palmers marcha rapidement vers la gare, où il allait prendre le premier train pour rentrer à Paris.

zones, sur le terrain, où les Français ont ramassé 200 fusils à tir rapide. Après un court repos, la colonne expéditionnaire s'est portée en avant et a réussi à tourner les travaux de défense ennemis. La colonne a perdu 8 hommes, dont 5 Européens et 3 Sénégalais, et 33 blessés, dont 20 Européens et 13 Sénégalais.

— C'est aux *obus de mélinite*, dont il était approvisionné, que le corps expéditionnaire du colonel Dodds doit d'avoir pu démolir facilement les retranchements dahoméens et bouleverser les rangs serrés des guerriers.

— M. Méline a prononcé un discours à Remiremont, devant 300 membres de l'Alliance républicaine. Il a dit que la Chambre, en votant les tarifs douaniers, a causé au pays une satisfaction qui va en grandissant toujours. D'après lui, le tableau des douanes, pour les recettes, dépasse les espérances (!!!).

Passant au traité franco-suisse, il dit : Malgré nos sympathies pour la Suisse, d'autres nations, surtout l'Allemagne, profiteraient des concessions faites dans la convention commerciale, et si la Chambre détruisait le régime des tarifs votés l'an dernier, elle serait désavouée par le pays tout entier.

Angleterre. — Presque en même temps que Renan, Tennysson mourait. Il est le dernier survivant, mais peut-être le plus grand des grands poètes anglais de ce siècle, le siècle d'or de l'art poétique pour l'Angleterre, et pendant lequel elle a vu Byron, Shelley, Coleridge, tous vrais rois de la poésie, chez les fils d'Albion.

Deux grands poètes vivants restent encore sur la terre de Shakespeare : William Morris et Swinburne; le premier, artiste impeccable dans la forme, mais socialiste militant, comme dit le *Temps* : un Lecomte de Lisle qui serait un Pierre Leroux; le second, qui s'est fait le chantre surtout de la chair, du peuple et de la mer.

Tennysson était, lui, le poète du moyen âge chevaleresque : ses chefs-d'œuvre, sous ce rapport, sont : *Enid*, *Elaine*, *Guinavère* et *Viviane*.

Quand un grand poète meurt, toute l'humanité fait une perte.

— Trois squelettes ont été découverts à White-Chapel par des terrassiers, dans un coffre enterré à trois mètres de profondeur. Les ossements ayant été mélangés, il a été impossible, jusqu'à présent, de déterminer le sexe. La découverte cause une vive émotion.

CANTON DE FRIBOURG

Votation du 23 octobre. — Dimanche après midi à eu lieu, au Cercle de commerce à Fribourg, une nombreuse réunion de libéraux-radicaux représentant presque tous les districts du canton, dans le but de discuter et prendre une décision au sujet de la votation constitutionnelle du 23 octobre prochain.

Après une longue et sérieuse discussion, l'assemblée a décidé, à l'unanimité, de prendre part à la votation et de :

- 1° Voter **oui** sur la question d'une réduction des membres du Tribunal cantonal.
- 2° Voter **oui** sur les modifications proposées aux

Il avait le cœur et l'âme brisés. Il souffrait d'autant plus cruellement qu'il s'effrayait du désespoir de Marceline.

Qu'allait-il lui dire à cette pauvre mère qui l'attendait avec une impatience pleine d'anxiété? Trouverait-il dans son cœur assez de paroles de tendresse et de consolation pour adoucir le coup terrible qu'il allait lui porter?

Il s'était mis à l'œuvre courageusement, avec cette ardeur de l'homme généreux et grand par le cœur qui accomplit un devoir. Et il avait échoué, et il ne pouvait plus rien.

Il y avait bien l'offre que lui avait faite le chef de la sûreté et il y pensait; mais, était-ce à la veille de donner son nom à la victime de François Lambert et de Mme Savouroux qu'il pouvait dévoiler le secret de sa fétrissure? Non, c'était impossible.

Hélas! la petite fille perdue était maintenant fatalement condamnée à une existence misérable.

Elle ne connaîtrait jamais sa mère, elle serait à jamais seule au monde, sans nom, sans personne pour la protéger, exposée à tous les dangers de la vie, à ces périls dont sont sans cesse menacées les pauvres jeunes filles abandonnées.

— C'est affreux, c'est horrible! se disait M. Palmers, en songeant aux victimes de la misère et à celles du vice, non moins nombreuses.

C'est que tout leur est fatal, à ces malheureuses, et elles sont d'autant plus menacées qu'elles sont plus jolies.

Certes, pour un homme comme M. Palmers, de telles réflexions étaient extrêmement pénibles.

Et puis, il y avait en lui des vibrations inconnues à bien des hommes. Il sentait qu'il l'avait aimée, l'enfant de cette mère qu'il allait unir à sa destinée.

— Quoi que je fasse, se disait-il, il y aura toujours un regret dans la pensée de Marceline et dans son cœur une douleur inguérissable.

Il était près de dix heures lorsque M. Palmers descendit de voiture, rue du Mail, devant la maison Chaumontel.

Le négociant et sa femme étaient allés passer la soirée

art. 76 et 77 de la Constitution cantonale, en proclamant que le parti libéral-radical ne vote **oui** que sous la réserve formelle que le **syndic sera nommé par la commune**, sans arrière-pensée et sans ambages, sinon il fera usage de ses droits auprès des Chambres fédérales, se rapportant à l'interpellation Forrer et au rapport du Département de justice et police.

3° Voter **oui** sur la revision de l'art. 79, consacrant la possibilité de reviser la Constitution, totalement ou partiellement, par la majorité des citoyens prenant part à la votation et non plus par la majorité des citoyens actifs.

Le nouvel emprunt. — Le *Bulletin financier suisse* dit ce qui suit :

« Des chiffres exposés par MM. les conseillers d'Etat au Grand Conseil, pour démontrer les avantages de l'opération, il résulte que c'est mieux que les 80,000 fr. réservés à l'Université que l'on espère réaliser sur les 15 millions à recevoir de l'emprunt.

» Il semble en effet difficile que l'on puisse tenir la promesse d'alléger d'une manière sensible les charges que supportent actuellement les emprunteurs sur hypothèques si l'on veut réaliser le bénéfice indiqué, les frais et les pertes ne pouvant pas être oubliés.

» D'autre part, un point trop souvent négligé dans nos cantons et nos communes, lorsque leurs administrateurs traitent leurs emprunts, c'est celui de la préférence qu'ils donnent volontiers, pour un avantage souvent insignifiant, aux prêteurs étrangers. Ici, ce ne sera certainement pas favorable au canton de Fribourg d'avoir à envoyer annuellement à Paris un demi-million de francs et à payer une prime sur les coupons, le change du papier sur France nous étant plus souvent défavorable que favorable.

» C'est, au surplus, avec trop de facilité que, généralement, on emprunte, surtout lorsque l'emprunt n'a pas pour but de se créer un outil appelé à favoriser l'exportation de produits agricoles ou industriels, mais simplement de modifier un rouage intérieur. Dans ce cas, loin d'être un avantage, l'emprunt contracté devient pour lui une charge lourde, puisqu'il lui faut servir des rentes à l'étranger qui ne les lui rapporte ni directement, ni indirectement.

Distinction. — Le Conseil d'Etat du canton de Vaud a nommé M. Wilczek, jusqu'ici lecteur, professeur extraordinaire de botanique systématique et de botanique pharmaceutique, à l'Université de Lausanne. — Nos félicitations.

Nous apprenons par le *Journal de Fribourg* que M. Basile Duruz, peintre et gypseur, bien connu à Fribourg, travaillant à Spiez, au lac de Thoune, fit lundi après midi une petite promenade en péniche sur le lac; mal lui en prit, car, par une manœuvre inhabile, la péniche chavira et il se noya sans qu'il fût possible de lui porter secours.

Duruz laisse à Neuveville, où il habitait depuis nombre d'années, une veuve et trois enfants dans la désolation; il est vivement regretté, ayant toujours été estimé pour son bon cœur et sa noble franchise.

chez des amis.

Henri venait de se coucher, et, probablement, dit la servante, dormait déjà.

Mlle de Langrolle, seule au salon, attendait le retour de M. Palmers.

Celui-ci entra dans le salon.

Marceline, qui rêvait assise dans un fauteuil, se dressa debout.

La pièce n'était que faiblement éclairée; cependant, la jeune fille vit tout de suite que M. Palmers était très pâle, qu'il avait les traits fatigués, l'air sombre et soucieux.

Elle comprit qu'elle n'avait pas réussi et se sentit traversée par un frisson.

Elle n'eut pas la force de prononcer une parole, son regard seul interrogeait anxieusement.

M. Palmers secoua tristement la tête.

Elle se mit à trembler comme la feuille; sa poitrine gonflée se soulevait violemment.

— Rien! murmura-t-elle.

— Hélas! dit M. Palmers.

Elle poussa un profond soupir et sa tête tomba sur sa poitrine.

M. Palmers lui prit les deux mains.

— Courage, mon enfant, lui dit-il avec un accent de tendresse indicible, ne vous laissez pas briser par la douleur. Marceline se redressa, les yeux étincelants.

— Ainsi, s'écria-t-elle avec une sorte de fureur, elle a refusé de parler ou elle vous a soutenu que ma fille était morte?

— Je n'ai pas vu Mme Savouroux.

— Vous ne l'avez pas vue! Elle n'a pas voulu vous recevoir!

— Marceline, j'ai bien des choses à vous apprendre.

— Ah! ces choses ne sont pas ce que je voudrais savoir.

(A suivre.)

A propos de la notre dernier numé du siège vacant a mort de l'honorable

« L'art. 40 de la

» repourvu, dit-il

» vacances accide

» l'intervalle d'un

déjà de deux mois

mort le 15 août; e

d'Etat, convoquant

dans le but de rep

fixer cette élection

la revision de la C

quoi ce double dé

toral, ces doubles

» Serait-il vrai q

le gouvernement s

23 octobre, la part

assez grande pour

tielle puisse obten

prévu par la Const

le domaine de la p

des citoyens actifs

» Comme tour d

position, ce ne sera

rait à nos députés

soit au Conseil féd

sister auprès du

arriver à une dém

tonale, propre à fa

rité, avec quel air

pourraient-ils pas

« Mais vous avez b

» pas de vos progr

» point dérangé, le

» mes pas parvenu

» actifs! »

» Eh bien, ce to

quité; et nous en

libéral de la Gruy

ment un recours à

qui vient d'être fai

» Notre gouvern

Pouvoirs dont disp

dant, un simple m

» avait des juges à

» Serions-nous

Souci? »

Conférence.

Arts et Métiers de par M. le député dimanche 16 octobre à la grande salle d

1° Situation politi

2° Votation du 23

de la Constit

Vu l'importance

toyens libéraux et

dialement priés d'

Gymnastiqu

organise pour cet pour des jeunes candidats doivent 8 heures du soir, autorisation écrite

CHRON

La Société de la son lait pour l'ann à Payerne, pour le mille francs de bo

Vente

La commune de vente environ 800 bi préparés dans les for ses publiques auront gneau, **lundi 17 c** matin.

Pour voir d'avan prière de s'adresser Currat, Irénée, qui amateurs, samedi 15 du matin.

656]

On demande

pour faire un ménage S'adresser au bur

GRUYÈRE

A propos de la question que nous posions dans notre dernier numéro, relativement à la repourvue du siège vacant au Grand Conseil, par suite de la mort de l'honorable M. Castella, on nous écrit :

« L'art. 40 de la Constitution est formel ; « il sera repourvu, dit-il, dans le terme de deux mois, aux vacances accidentelles qui surviendraient dans l'intervalle d'un renouvellement à l'autre. » Or, le délai de deux mois est passé, puisque M. Castella est mort le 15 août ; et, vis-à-vis de l'arrêté du Conseil d'Etat, convoquant les électeurs pour le 6 novembre, dans le but de repourvoir au siège vacant, au lieu de fixer cette élection au même jour que le vote pour la révision de la Constitution, on se demande : Pourquoi ce double dérangement de tout notre corps électoral, ces doubles frais, ces doubles ennuis ?

« Serait-il vrai qu'après avoir violé la Constitution, le gouvernement se livre à la douce illusion que, le 23 octobre, la participation au scrutin ne sera pas assez grande pour que le projet de la révision partielle puisse obtenir le nombre nécessaire de voix prévu par la Constitution pour le faire passer dans le domaine de la pratique, soit la majorité absolue des citoyens actifs ?

« Comme tour de bâton à jouer aux partis de l'opposition, ce ne serait pas mal ! Et, lorsqu'on demanderait à nos députés à Berne, soit dans les Chambres, soit au Conseil fédéral, si, enfin, ils ne veulent pas insister auprès du gouvernement fribourgeois pour arriver à une démocratisation de la Constitution cantonale, propre à faire taire les clameurs de la minorité, avec quel air béat, innocent, sainte-nitouche, ne pourraient-ils pas répondre, nos dignes représentants : « Mais vous avez bien vu que Notre peuple n'en veut pas de vos progrès démocratiques ; qu'il ne s'est point dérangé, le 23 octobre, puisque nous ne sommes pas parvenus à réunir la moitié des citoyens actifs ! »

« Eh bien, ce tour de bâton est pour nous une iniquité ; et nous envisageons que le devoir du Comité libéral de la Gruyère serait d'adresser immédiatement un recours à Berne contre la violation flagrante qui vient d'être faite de l'art. 40 de la Constitution.

« Notre gouvernement n'a pourtant pas en main les pouvoirs dont disposait le Grand Frédéric ; et, cependant, un simple meunier lui fit souvenir « qu'il y avait des juges à Berlin. »

« Serions-nous plus naïfs que le meunier Sans-Souci ? »

Conférence. — Sur l'initiative du *Cercle des Arts et Métiers de Bulle*, il sera donné une conférence par M. le député Biemann, avocat, à Fribourg, le dimanche 16 octobre prochain, à 2 heures après midi, à la grande salle de l'hôtel des Alpes, à Bulle.

Tractanda :

- 1° Situation politique cantonale actuelle.
- 2° Votation du 23 octobre sur la révision partielle de la Constitution cantonale.

Vu l'importance de cette conférence, tous les citoyens libéraux et indépendants du district sont cordialement priés d'y assister.

Gymnastique. — La section fédérale de Bulle organise pour cet hiver un cours de pupilles gratuit pour des jeunes gens ayant au moins 12 ans. Les candidats doivent se présenter mercredi prochain, à 8 heures du soir, au local du château, munis d'une autorisation écrite de leurs parents.

CHRONIQUE AGRICOLE

La Société de laiterie de Payerne vient de vendre son lait pour l'année 1893 à M. Daniel Rapin, laitier à Payerne, pour le prix de 13 fr. 50 les 100 kg., plus mille francs de bonne main.

Vente de bois.

La commune de Grandvillard expose en vente environ 800 billons de sapin et de hêtre préparés dans les forêts communales. Les mises publiques auront lieu à l'auberge de l'A-gneau, **lundi 17 courant**, à 9 heures du matin. Pour voir d'avance les lots dissimulés, prière de s'adresser au forestier communal Currat, Irénée, qui sera à la disposition des amateurs, samedi 15 courant, dès les 8 heures du matin.

Par ordre : Et. DÉBIEUX, secrétaire.

On demande une domestique pour faire un ménage et soigner un enfant. S'adresser au bureau du journal.

La quantité est d'environ 700,000 litres par année, dont environ 300,000 litres sont vendus au public, au débit, à raison de 20 cent. les 12 décilitres, soit 16 fr. 66 les 100 litres. C'est donc une quantité de 400,000 litres par année qui devra être fabriquée en beurre et en fromages.

La Société a reçu quatre offres, variant de 13 fr. 50 à 13 fr. 25 les 100 kg. ; elle a accordé la préférence au second plus offrant, M. Rapin, qui est depuis plusieurs années employé de la Société. Elle garde à sa charge la location des locaux, la finance de l'eau et le traitement du secrétaire-peseur. C'est la première fois, depuis qu'elle existe, que la laiterie vend son lait en bloc.

VARIÉTÉS

Deux mois à bord d'un cuirassé argentin,

par UN BULLOIS.

— Nous ne sortons pas avant trois heures, dit-il ; jusqu'alors vous êtes libre de rester ici ou de vous promener.

Je reconnus les trois Français de la veille : ils me toisaient, l'air guoguenard.

— Hé ! l'ami, exclama l'un d'eux, nous voilà donc bientôt de la flotte !

— En effet, dis-je.

— Sais-tu ce que fait à Paris le dernier arrivé dans une maison ?

— Non.

— Parbleu ! Il invite les copains. Tu as l'air bourgeois et tu seras sans doute plus lesté que nous autres qui avons dié par cœur et dormi à la belle étoile.

— Venez, leur fis-je.

Ce fut alors des protestations d'amitié : en leur compagnie, je n'aurais rien à craindre... ils avaient l'œil... Puis, chacun se fixa sur mon pays. Certainement que j'étais Savoyard... des lurons, les Savoyards, de fameux Français... Eux, vrais Parisiens, à la coule, roulaient l'Amérique par terre et par mer, histoire de voir du pays. Celui des trois qui semblait donner le ton, un long, mince, couleur melon, avec un œil récalcitrant, m'accapara pour lui seul et dit, tout d'une haleine, que son père, riche bijoutier, boulevard Sébastopol, l'avait poussé aux hautes études.

— J'ai subi de brillants examens, conclut-il, et, à cause d'un amour contrarié, je me suis exilé ; voyez un peu où j'en suis réduit ; si mon père le savait, il en mourrait de chagrin.

En effet, son costume dépenaillé ne rappelait nullement l'idée du fils d'un riche bijoutier, boulevard Sébastopol, mais plutôt celle de la Correctionnelle.

Nous entrâmes dans le premier *almacen* (débit de comestibles et boissons) qui s'offrit à nous. La vue des liqueurs délia la langue de mes nouveaux compagnons. Le long s'appelaient Henri. Un autre, joli garçon, blond, joufflu, très poli, répondait au nom de Félix ; un sourire innocent plissait continuellement le coin de ses lèvres, comme ces petits anges des images pieuses. Le troisième, Ernest, quoique ayant fait un apprentissage approfondi de charcuterie chez ses parents, avait tâté de tout, sans s'attacher à aucune profession. Il avait été rôtiisseur de châtaignes, garçon de magasin, balayeur, valet de pied, croquemort, toujours luttant pour la vie, sans jamais plier l'échine devant son *vieux*, un avare qui l'avait roué de coups pour avoir vendu clandestinement, à crédit, une tête de cochon et des saucissons à une demoiselle sans travail. Il les maudissait les siens qui nageaient dans la sauce et les fritotes, pendant que lui, fils de bourgeois, rôdait à l'aventure, trop fier pour se soumettre. Oui, il crèverait, mais il ne tendrait pas la main aux vieux. Et la pointe mobile de son nez, arrondie, ornée d'une balafre, lui donnait une physionomie de lapin.

Alors, Ernest, le joli garçon blond et joufflu, fit observer qu'en blaguant on ne buvait rien et qu'un demi-litre de *tord-boyau* chaufferait la machine. Le

demi-litre arriva, en un clin d'œil il disparut et, la soif n'étant pas apaisée, une répétition devint nécessaire. Henri parla alors, ému, de sa famille, et compara les vins fins d'autrefois avec le vulgaire schnaps qu'il absorbait en ce moment.

L'eau-de-vie le rendit expansif. A bord nous serions des amis, des frères, il me protégerait, m'initierait aux secrets du service...

L'idée leur vint de manger. J'achetai du pain et une énorme saucisse qu'ils dévorèrent gloutonnement, mordant à belles dents et, repus, causèrent politique. Ernest vanta alors son père, un vieux de la vieille ; en 48, à 16 ans, il s'était battu contre cet enragé de Cavaignac, et avait apporté, dans un panier, de la charcuterie à la cuisine de Ledru-Rollin.

Félix, de son timbre voilé intervint. Pour lui, les républicains de juillet et du 4 septembre avaient toujours fait patte de velours aux bourgeois, sans s'inquiéter des gueux. Parlez-moi des hommes de la Commune, disait-il en s'animant ; ceux-là tapaient dur et où il fallait... mais Henri, dont la langue s'épaississait, trancha la question. Il déplora les erreurs de 71 : les fédérés, ajouta-t-il, déployèrent une bravoure incontestable ; ces pauvres ouvriers, transformés en soldats, méritèrent même l'éloge des Prussiens : mais il se commit des excès regrettables. Si les curés méritaient une sérénade, les bourgeois n'y étaient pour rien...

— Les bourgeois, gueula alors Félix excité par l'alcool, je les pendrais tous... Et ils gueulaient tous... Henri fut traité de calotin. Ils s'injurèrent et je me retirai discrètement, en quête d'un déjeuner. Les heures s'écoulèrent rapidement et je regagnai « mon bord ». Les politiciens m'y avaient précédé. Il m'accueillirent avec une certaine froideur dont je devinai le motif : je ne les avais pas invités à déjeuner. Un coup de sifflet donna le signal du départ. Je ne saurais décrire les impressions qui m'envahirent à mesure que le *Vigilante* gagna le large. Quel sort m'attendait là-bas, dans cet inconnu où ma bonne ou mauvaise étoile me dirigerait ? Le vapeur glissait, léger comme un esquif, dans la direction du sud et, vers les six heures, un point noir surgit de la surface unie de la mer. Peu à peu les formes se dessinèrent, on apercevait les mâts du cuirassé qui me fit l'effet d'une forteresse, avec la gueule de ses canons émergeant des ouvertures. C'était une chose entièrement neuve pour moi, un navire de guerre ; en Suisse, je n'avais pas eu l'occasion d'en voir beaucoup ! Notre arrivée attira beaucoup de curieux, qui firent cercle autour de nous, nous montrant du doigt, comme s'il se fut agi de bêtes rares. Nos défauts physiques étaient relevés impertinamment, et les Parisiens ne goûtaient nullement cette attention qu'on leur témoignait, surtout Henri, dont l'œil indiscipliné eut un joli succès.

(A suivre.)

FAITS DIVERS

Fin de conversation :

— Vraiment, il y a des gens qui n'ont pas de chance !... Figurez-vous que ce pauvre aveugle... vous savez bien ? Il vient de perdre sa fille.

— Et alors ?...

— Alors, il a fallu... qu'il achète un chien !...

Chevron foulé, double largeur, pure laine, pour robes de dames, depuis 1 fr. 75 le mètre, ainsi qu'environ 2500 qualités d'étoffes fines, pure laine, double largeur, le mètre à fr. 2.45 à 4.75. Vente de n'importe quelle quantité. Echantillons promptement franco. Illustrations de modes gratis. 197] **Ettinger & Cie, Centralhof, Zurich.**

Au prochain numéro, nous donnerons en supplément la liste officielle des numéros gagnants de la tombola de l'Exposition industrielle cantonale de Fribourg.

AVIS

La soussignée informe l'honorable public de la ville et de la campagne qu'elle vient de s'établir comme *tailleuse* pour dames et enfants. Elle se recommande à cette occasion à toutes les personnes qui voudront bien lui accorder leur confiance.

Marie Kreidemacher, tailleuse.

654]

Egaré.

Une *brebis* blanche s'est égarée samedi passé depuis Echarlens. Prière de la ramener contre récompense chez P. Gremaud-Dévaud.

Beau choix de cartes de visite

à l'imprimerie de la Gruyère.

Belles montagnes à louer.

Jeu 20 courant, de 1 à 3 heures de l'après-midi, au Café Gruyérien, à Bulle, il sera exposé en location, par voie de mises publiques, les montagnes « les Rey », « les Belles-Ciernes » et « les Tannes », aux territoires des communes Estavannens et Grandvillard. 655] Jules Dupré.

A. DEMIERRE

médecin-chirurgien-dentiste à BULLE [191 sera à **Château-d'Oex** les 14 et 15 oct.

Vente juridique.

Samedi 15 octobre prochain, dès les 10 heures du matin, au domicile de Castella, Michel, au Pont, rière Epagny, on vendra en mises publiques : Une jument, une vache, 4 génisses, 3 chèvres, une truie, 4 chars, un traîneau, 6 clochettes. Bulle, le 11 octobre 1892. 652] *Office des poursuites de la Gruyère.*

Vente juridique.

Samedi 15 octobre prochain, dès les 2 heures de l'après-midi, au domicile de Gremion, Victor, à Pringy, on vendra en mises publiques : 1 vache, 2 chars, 3 traîneaux. Bulle, le 11 octobre 1892. 653] *Office des poursuites de la Gruyère.*

Mises de charrois.

Jeudi 13 octobre courant, dès 7 heures du soir, à l'Hôtel de Ville, l'Administration communale de Bulle fera miser à la folle enchère le transport des graviers nécessaires à la recharge des routes cantonales et communales. [649]

Mises publiques.

Pour cause de remise à ferme de son domaine, le soussigné exposera en vente par voie d'enchères publiques tout son bétail, savoir: 10 vaches, 4 génisses, 2 bœufs, 1 jument de 6 ans, bétail de 1^{er} choix, ainsi qu'une partie de son chédail.

Les mises auront lieu le **mardi 18 octobre 1892**, dès les 10 heures du matin, devant l'auberge du Bry.

Le même jour, on vendra environ 10,000 pieds cubes de foin et regain de première qualité, à consommer sur place. Favorables conditions de vente.

François MORARD, tanneur, Le Bry. [644]

Mises publiques.

Schenevey, Amédée, à Marsens, exposera en mises publiques, le **mercredi 12 octobre** prochain, dès les 10 heures du matin, 30 moules de bois sapin, plusieurs tas de racines et de troncs; environ 9000 pieds de foin et regain.

Rendez-vous des miseurs à la grange du Bugnon, rière la commune de Marsens. Marsens, le 6 octobre 1892.

Amédée SCHENEVEY. [639]

A VENDRE

en bloc, l'outillage de l'usine à gaz. Bonne occasion pour un serrurier, mécanicien ou entrepreneur.

On louerait au même endroit les deux hangars à coke et à houille avec vastes emplacements pour dépôt de matériaux. S'adresser à HERMO, ferblantier, ou TANNER, comptable, à Bulle. [641]

GRAINE & farine de LIN

Gros son français écaillés. Mouture spéciale de maïs, Italie et Hongrie. Gruaux d'avoine, d'épeautre et d'orge, entiers et brisés. Froment pays comprimé 1^{re} qualité. Moitié Orge et avoines comprimées. Boure d'épeautre. Grand choix d'avoines blanches. Gros et détail. Prix très réduits. [768] Sous la Croix-Blanche, à Bulle.

QUATRE-SAISONS

Ne voulant plus m'occuper que de l'article modes et désirant que la liquidation des tissus soit terminée pour la prochaine saison, il sera fait un **rabais important** sur tous les articles, soit robes, drap, cotonne, etc. Se recommande Esther DALLOZ [499]

Nouveau Magasin de FARINES

Mais, son, avoine, blé comprimé et farine de lin, etc. Chez J. CROTTI, négociant, derrière l'Hôtel de Ville, à Bulle. [285]

On demande à acheter une propriété d'au moins 10 poses d'un seul mas, à une petite distance d'un village avec communications faciles. Vue étendue; beaux arbres; eau abondante; maison d'habitation de 8 à 12 pièces en bon état. Bâtimens d'habitation du fermier et d'exploitation. La propriété doit être à une altitude de 800 à 1000 mètres. Adresser les offres avec tous les détails, contenance, nature des terres, position, bâtimens et prix à l'Administration du journal sous chiffre T. G. (T7775X) [645]

Commerce de farines

GROS ET DÉTAIL
Mais moulu et semoule 1^{res} qualités.
Gruau d'avoine, grietz de froment. Gros son non moulu.
Avoine. — Blé comprimé.
Ch. Morel, Successeur de J. MOREL-BADOUX, Bulle. [688]

Grand Magasin Populaire

Place des Alpes — BULLE — Ancien magasin Decroux.

Nous prenons la liberté de rappeler à notre nombreuse clientèle un stock immense dans les articles suivants:

Draps pure laine et milaine, draps pour manteaux de flotteurs, robes laines et milaines, mérinos et cachemire noir, cotonne 100 cm. largeur, flanelle-coton, flanelle-laine, etc., etc.

Confections pour hommes et jeunes gens. — Vêtements sur mesure.

Corsets, jerseys, robes, broderies, velours, peluches, couvre-lits, plumes, duvets. — Foulards en soie, cravates noires et en couleurs.

Prix extrêmement avantageux et absolument hors concurrence.

Echantillons de suite et franco.

[585]

MEYER-SEYDOUX & Cie.

Caisse hypothécaire
du canton de Fribourg.

La publication du 27 septembre 1892 concernant la conversion des cédul'es est rectifiée dans ce sens que la conversion comprend toutes les cédul'es 4%, à quelle date qu'elles aient été émises.

Fribourg, le 3 octobre 1892. [633] (H13:9F)

Le Directeur: L. MULLER

Médaille d'argent à l'Exposition de Fribourg 1892.

FILATURE DE NEIRIVUE

Fabrique de draps et milaines.

Teinturerie, apprêtage, impressions en tous genres.

TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ

Se recommande

G.-JULES GREMAUD

Dépôts: **Bulle**: chez Mme Vve Gremond-Ody, laines et cotons; **Châtel-St-Denis**: chez Mme Genoud-Marilley, négociante; **Fribourg**: chez Mme Vve Trachsel, rue du Pont-Suspendu. [566] **Le Mouret**: chez Charles Gugler, négociant.

Liquidation.

DÈS CE JOUR:

Liquidation complète

DES ARTICLES EN MAGASIN

Prix de facture.

Au magasin CHARLES DESPOND, Bulle, vis-à-vis du Crédit Gruyérien. [522]

Du **MAGGI** vient d'arriver chez Alfred Bosson, à Bulle. [58]

Guérisons.

Les soussignés confirment qu'ils ont été guéris des maladies suivantes par les médecins de la **Polyclinique privée, à Glaris**, par traitement par correspondance:

- Dartre de la barbe. H. Bethge, Jacobistrasse 2, Oldenburg.
 - Catarrhe pulmonaire, étouffement. J. Orlet, sommelier, Biskupitz près Zabrze (Silésie).
 - Tachos de rousseur. E.-Th. Arndt, musicien, Röttha (Saxe).
 - Incontinence de l'urine, faiblesse de la vessie. Fr.-W. Creutzmann, Rückmarsdorf (Saxe).
 - Dartres. Grothe, maître tailleur, Dossow près Wittstock (Ost-Priegnitz).
 - Rhumatisme articulaire. Fr.-M.-K. Schulte, ouvrier de fabrique, Lenhausen (Westph.).
 - Catarrhe du gosier. C. Vogel, maître menuisier, Cönnern a. Saale.
 - Ulères aux pieds, flux salin. F.-A. Wetzig, Tanndorf (Saxe).
 - Goutte. Fr. Ernestine Jackisch, Hüslers, N° 69, Waldau près Bunzlau (Silésie).
 - Catarrhe d'estomac. Fr. Strunkmann, Heidenoldendorf (Lippe-Detmold).
 - Eruptions au visage. A.-H. Karich, tailleur, Camenz (Saxe).
 - Catarrhe vésical, rhumatisme. G. Jemp, Scharshütte près Mariensee (Prusse occidentale).
 - Chute de cheveux. Gust. Gauer, III, Beckerbach, poste Oderbach (Palatinat).
 - Pâles couleurs, faiblesse des nerfs. Anna Neumann, Martinstr. 10, Buckau, Magdebourg.
 - Ver solitaire avec tête. Léon Meyer, Mühlbach près Colmar (Alsace).
 - Hernie inguinale. Wilh. Greis, instituteur, Oberhattert, Hachenburg, Wiesbaden.
 - Maladie pulmonaire, phthisie. Jacob Hügi, Oberweil-Dägerlen (Zurich).
 - Goître, gonflement du cou. Seb. Hofstetter, Ruff, Schünis (St-Gall).
 - Durété d'oreille. Rob. Senn, Court près Moutier.
 - Catarrhe des intestins, anémie. Siegf. Bucher, Birmensdorf (Zurich).
 - Hémorroïdes. Joh.-Ch. Benz, G 3 VIII, Mannheim.
 - Hydropisie. Mme Th. Feyer, épicier, Mulhouse (Alsace).
 - Maladie des nerfs, nervosité. Fr. Genofeta Haueisen, Isny, O.-A., Wangen (Wurtemberg).
 - Poils au visage, taches de rousseur. Virginie Baudin, Payerne (Vaud).
 - Maladie de la matrice. Marie Brüttsch, Lustdorf près Frauenfeld.
 - Rongeur au nez. Jac. Graf, Andreasstr. 7, Berlin.
 - Maladie du cœur, maladies des nerfs et des glandes, catarrhe pulmonaire. H.-R. Günzburg.
 - Maladie de la moelle épinière, faiblesse générale. Magd. Stähli, Bönigen près Interlaken.
 - Epilepsie sans rechute. P. Clémengot, Moutier (Berne).
 - Maladie du foie, catarrhe du larynx, anémie. J. Lüscher, boulanger, Fribourg (Suisse).
 - Faiblesse des yeux, inflammation des yeux. H. Fischer, boulanger, Meisterschwanden.
 - Hydrocèle. P. Gebhardt, maître forgeron, Friedersried près Neukirchen (Bavière).
 - Ivrognerie, sans rechute. Louise Morel, Genève.
 - Manque de barbe. C.-W. Gaun, tailleur, Gonweiler, O.-A., Nenenbürg (Wurtemberg).
 - Engelures. Emile Freiburghaus, Spengelried près Gümmenen.
- 1000 guérisons éprouvent le succès et la réalité. Brochure gratuite; port, 10 cent. S'adresser à la **POLYCLINIQUE PRIVÉE A GLARIS** [648]

A VENDRE

Vins d'Italie et d'Espagne, blancs et rouges, garantis purs, à prix réduits, défiant toute concurrence, ainsi que des vieux fromages rebut gras à 55 cent. la livre. [609] Isidore Seydoux, Bulle.

On demande

quelqu'un pour faire des charrois tout de suite. — S'adr. au bureau du journal. [606]

On demande

pour faire des voyages pour les liquides et travailler au magasin, un jeune homme connaissant le français et l'allemand. S'adresser par lettre au bureau du journal.

Les personnes qui désirent s'abonner à des

Publications par livraisons

peuvent s'adresser à la **Reliure Emile Judet**, sur les Places, Bulle. [628]

Cours de littérature française.

Plusieurs dames et demoiselles m'ayant demandé de leur faire un cours de littérature française (du siècle de Louis XIV jusqu'à nos jours), des inscriptions pour ce cours seront reçues dès ce jour chez MM. Wæber, hôtel de l'Union; Baudère, libraire, et chez le soussigné, maison Aug. Glasson, 1^{er} étage.

Le cours commencera dès qu'il y aura dix personnes inscrites.

Conditions. — Dix leçons, 10 fr.

Les dames ou demoiselles qui auront souscrit recevront leurs cachets à domicile dès qu'il y aura dix souscriptions pour ce cours qui sera donné une fois par semaine. Prière, en souscrivant, d'indiquer l'heure qu'on préférerait. Huguenin, professeur.

Changement de domicile.

Le soussigné informe son honorable clientèle qu'il vient de transférer son domicile dans la maison Ryser, vis-à-vis le café du Nord, à Bulle.

Se recommande Jean Bolliger, tailleur. [650]

Docteur L. Verrey,

Médecin-oculiste, à Lausanne, anc. méd. adj. de l'hôp. ophthalmique, priv.-doc. à l'université, reçoit tous les jours (sauf mercredi) de 2 à 4 h., 2 avenue Agassiz. (H1067:L) 507

GRANDE ÉCONOMIE par l'emploi du **Lactifère** Thorley, spécialement pour l'élevage et l'engraissement des vœux; celui-ci est, au dire d'agriculteurs expérimentés, bien meilleur que la « Lactina ». 40 ans de succès! Prix: 3 fr. 50 le sac de 5 kg., équivalant à 90 litres de lait, chez Joseph Moura, à Bulle. (H2800Q) 507

Attention! Installation de paratonnerres d'après le tout dernier perfectionnement, pour églises, cheminées à vapeur et bâtimens de tous genres. Travail soigné et garanti. Vérification et réparation d'anciens paratonnerres. — Ferblanterie et couvertures pour bâtimens en tous genres, en zinc, tôle, plomb, ardoises, etc., à des prix très modérés. Se recommande J. Viale, à Bulle. [378]

Attention!

Il est mille cas où une personne bien portante tout autant qu'un malade n'a instantanément besoin que d'une tasse de bon bouillon. Ce but est merveilleusement atteint par le

Extrait de Viande VÉRITABLE EN RATIENS Dans tous les magasins d'épicerie et de comestibles, drogueries et pharmacies. [246]

Il est mille cas où une personne bien portante tout autant qu'un malade n'a instantanément besoin que d'une tasse de bon bouillon. Ce but est merveilleusement atteint par le

Extrait de Viande VÉRITABLE EN RATIENS Dans tous les magasins d'épicerie et de comestibles, drogueries et pharmacies. [246]

Truies portantes

à vendre. Deux belles truies portantes pour le 1^{er} novembre prochain, d'un verrat primé, race du pays, sont à vendre chez Alex. DURIAUX, à Pont-en-Ogoz. [619] Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT Pour la Suisse: 1 an, 6 mo. Etranger: 1 an, 9 fr.; payable d'avance. Prix du numéro: On s'abonne à tous les de poste.

BULLE

Tous les journaux rentes partis, déclarer, dans notre h le 23 octobre, sur de la Constitution, dresse, points inter Et toute la press « Les Fribourgeois C'est touchant. Est-ce bien vrai! A-t-on bien com foule », qu'une gr jeu?

Qu'il s'agit de de la direction définitive Qu'en d'autres te déclarer, le 23, en relativement de pe qu'il vote oui pour les aspirations tend par le peuple, et no un ou plusieurs par duisant à la destruct mener à une entent le faut, — mais où plus?

Puisse-t-il en être Puissent les bons protéger notre cant de certains esprits r l'élan des électeurs « Nous sommes t voter! »

Parce que, s'il de déserté, sous prétext sortirait — la major exprimé sa volonté et, partant, le certifi ménal que jamais c ceux qui veulent être doivent être que ses

FEUILLETO

PETIT

ÉMIL — C'est vrai; mais il je n'ai pu voir Mme Sav de vous associer, vous vo Elle se laissa tomber — Je n'ai pu voir M le pays et que personne, ne sait ce qu'elle est de Marceline regarda M compris. — La ferme de Marg cain; où s'élevaient la n je n'ai trouvé qu'un effr — Que me dites-vous terrible, elle ne l'a pas l'ine, écoutez! Et, aussi brièvement appris de l'ancien domes Marceline écoutait, m insensible. M. Palmers poursuivi conversation qu'il avait Quand il eut fini, la je s'arde et ce fut elle, à s Palmers et les serra con — Vous avez tout fait